Bureau météorologique.

Washington, 20 juillet — Indications pour la Louisiane—Temps partie couvert vendredi et samedi; vents variables.

TEMPERATURE

Du 20 juillet 1899.

[Ther]momètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
[8] h. du matin	74	23
Midi	96	36
3 P. M	94	34
6 P. M	92	33

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 21 JUILLET 1899.

[Ba]s du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 A M

[H]aut du fleuve—ST-JAMES, à 12 M

[M]adisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

SAMEDI, 22 JUILLET 1899

[M]adisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

[R]ivière Rouge—ELECTRA, à 5 P M

[G]rand Lake et Bends—WARREN, à 5 P M

[St]-Louis—HILL CITY, à 5 P M

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1899.

L'étiage à 8 heures A. M.

STATIONS.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
[St] Paul	......	14	5 1	—0.1
[D]avenport	10	15	5.2	—0.3
[St] Louis	32	30	20.0	—0.6
[illegible]	44	45	19.5	—0 5
[M]emphis	32	33	14.7	—0.5
[H]elena	43	42	22.2	—0.7
[V]icksburg	44	45	23.3	*0.2
[Deux] arbres	......	......	18.8	*0.2
[R]ivière Rouge	......	......	20.8	*0.3
[Nouve]lle-Orléans	9	16	6.	—0 1
[M]elville		31	2?.7	*0.3
[O]maha		18	12.6	—0.2
[K]ansas City		21	18.6	—0.8
[Pi]ttsburg	30	22	5.0	—2.9
[C]incinnati	45	50	7.2	*0.1
[L]ouisville		28	4.0	*0.1
[N]ashville		40	1.1	—0 2
[C]hattanooga	33	33	1.0	—0.9
[F]ort Smith		22	7.9	*0.9
[L]ittle Rock		23	8.2	—1 2
[A]rthur City		27	8.5	—0.5
[F]ulton	20	28	5.5	—0.8
[S]hreveport	21	29	7.3	*0.1
[A]lexandria	32	33	4.6	*0.4
[C]amden	26	39	4.0	*0.1
[M]onroe		40	2.2	—0.1

PRONOSTIC

Le Mississippi, au-dessous de Vicksburg, la rivière Atchafalaya, et la rivière Ouachita au-dessous de Monroe, baisseront lentement, et la rivière Rouge, au-dessous de Shreveport, demeurera stationnaire pendant deux ou trois jours.

Liste des navires dans le port.

STEAMERS.

Nom	Destination	Mouillage
Australia		4me dist 40
Barrister	Liverpool	1me dist 10
Beanridge	Havre	4me dist 45
Citta di Messina	Gene	3me dist 20
Bushmills	Hambourg	Stuyvesant dock
El Paso	New York	Alger
El Dorado	New York	Alger
Ethel Radcliffe	Hambourg	Westwego
Floridian	Liverpool	Stuyvesant dock
Joe Oteri Jr	Honduras	1er dist 14
Louisiana	New York	2me dist 8
Montpelier	Rotterdam	Westwego
Miguel M Pinillos	Barcelone	1er dist 31
Noviembre	Espagne	1ère rue
Stillwater	Belize	3me dist 30
[Y]ucatan	Liverpool	1er dist 37
NAVIRES.		
Heinrich	Breme	Southport
Roland	Breme	Southport
Suzanne	Breme	Southport
BARQUES.		
Agnes	Portugal	1er dist 34
Elsa	Breme	Gretna
Rose Innes	New York	5me rue
Brema	Breme	Southport
Elizabeth	Breme	Point
Ore		5me rue

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jas R. Gleason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,841—Division A Attendu que Mme Joséphine Amann, femme de Jas R. Gleason, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jas R. Gleason décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

21 juil—21 25 30

Succession du Rév. John Daniel Thevis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,901—Division B Attendu que Rév. Anthony Biehlmeyer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rév. John Daniel Thevis, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Frank Zengel, avocat.

21 juil—21 25 30

Succession de Jeremiah Lincoln.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,904—Division B—Attendu que George A. Lincoln a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jeremiah Lincoln, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Edwin T. Merrick, avocat.

21 juil—21 25 30

Succession de James J. May et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,820—Division E—Attendu que Thomas May a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James J. May et femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

12 juil—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock et installations d'une boucherie et "Lunch House", No 815 rue Douane. Meubles de maison, etc., au No 626 rue Dauphine.

SUCCESSION DE L. C. GARIBALDI.

PAR PAUL & GURLEY, — Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—LUNDI le 31 juillet 1899 à 11 heures A. M., à la résidence No 626 rue Dauphine, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, (maintenant absent en congé) daté le 17 juillet 1899, pour le compte de la succession de L. C. Garibaldi, dossier No 59,708; il sera vendu à l'enchère publique: Un lot de meubles de maison, etc.

Et, à midi, au No 815 rue Douane: Une grande glacière et boîte à viande, "meat blocks", bancs et compteirs, un poêle à gaz, coffre-fort, éventail électrique, pendule, outils de boucher et autres. Aussi, un levrier magnifique et de valeur. Conditions—Comptant.

21 juil—21 22 23 30 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District à Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,548—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre étant les deuze pieds, quatre pouces et demi, nord du lot No 73; tout les lots Nos 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113 ayant un aggregé de (612 pieds) six cent douze pieds quatre pouces et demi de face au East Park Place du Bloc No 2. La Place Audubon courant vers le Sud de l'intersection de la rue Poplar et Audubon Place. Un "plat" desquels fait par George H. Grandjean le 29 juin 1899 est marqué exhibit 'B' et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman, passé pardevant John A. Peck, un "commissioner" de l'État de la Louisiane à St Louis, Mo, le 24 janvier 1898 (M. O. Livre 622, fol. 111.) Ledit bloc 2 est la partie sud des lots D, E, F, de l'Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un passage privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de treize cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la ligne sud de la continuation de la rue Poplar et étant une partie de la propriété acquise par les défendeurs de Sarah Witherspoon, d'après un acte passé pardevant Charles D. Greene Jr, "commissioner" de l'État de la Louisiane à St Louis, Missouri, le 3 juin 1893 et enregistré dans le Bureau des Transfers, livre 147, page 386 et déposé en le bureau de Walter Morgan Gurley notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, par acte pardevant lui, daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard "platted" par ladite compagnie comme l'Addition Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel et Hart, avocat pour le plaignant.

21 juil—21 28—août 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District au Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,549—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville étant les quinze pieds huit pouces et demi nord du lot No 74 et tous les lots Nos 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112 et 114, ayant un aggrégé de six cent quinze pieds huit pouces et demi de face sur West Park Place, dans le Bloc No 2 de la Place Audubon, courant vers le sud de l'intersection de la rue Poplar et la Place Audubon un "plat" desquels fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est marqué Exhibit B et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman passé pardevant John A. Peck un commissaire de l'État de la Louisiane à St Louis, Mo., le 24 janvier 1898, (M. O Bk. 622 folio 114), et ledit bloc No 2 est dans la partie Sud des lots "D", "E" et "F" de ladite Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un passage privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins, à l'Ouest par Greenvile, Friburg et Morley, une longueur de treize cent soixante-dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la ligne sud de la continuation de la rue Poplar, et étant une partie de la propriété acquisee par le défendeur de Sarah J. Witherspoon, d'après acte passé pardevant Charles D. Greene, Jr, commissaire de l'Etat de la Louisiane, à St Louis, Mo., le 3 juin 1893, et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 147, page 386, et déposé en le bureau de Walter Morgan Gurley, notaire public, dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, par acte pardevant lui, daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard "platted" par la dite Compagnie comme l'Addition Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.

21 juil—21 28—août—4 11 18 24

VENTE PAR LE CONSTABLE

—o—

Merchants Insurance Co. vs Alphonse Avetant—Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans—No 20,607. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant la maison de cour, No 320 rue Carondelet, encoignure de la rue Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 21 août 1899, à 1:30 heures P. M. précises de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tout droit, titre et intérêt d'Alphonse Avetant, défendeur dans cette affaire, dans et à quatre certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre, White et Broad désignés comme lots Nos 4, 5, 6 et 7, lesquels dits lots se touchant et mesurant chacun 30' 2" et 5''' de face à la rue St Pierre et 30' 2" et 6''' dans le fond sur 100' de profondeur, lot No 4 formant l'encoignure des rues St Pierre et White. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY.

Constable de la Quatrième Cour de Cité.

21 juil—21 28—août 4 11 18 21

AVIS AUX CREANCIERS.

Wm W. Washburn vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,286—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par David G. Baldwin, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

21 juil—21 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

D'acquérir une Belle Résidence et désirable site à bâtir dans le SEPTIÈME DISTRICT.

Vente par le shérif d'un

HOME ÉLÉGANT

Au coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Poplar.

Terrains 120' sur l'Avenue Carrollton et 173' sur la rue Poplar, sur la ligne des chars Carrollton, et également sur l'extension de l'Avenue Tulane, environ 20 minutes de trajet à la statue de Clay—Les améliorations consistent en un cottage magnifiquement divisé, avec mansarde, contenant environ 10 chambres; vaste et commode salle à manger et salon, vestibule et chambre à bain, et jolies galeries sur la façade et sur le côté; aussi, dépendances, écurie, etc.

Dans un des voisinages les plus désirables et sur une des plus belles avenues de la ville.

AUSSI

Un élégant site à bâtir contigu à cela, sur la rue Poplar.

Terrains 35'x150'

Dans l'affaire de John J. Keegan vs George C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,342 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 191 borné par l'Avenue Carrollton et les rues Dublin, Jeannette et Poplar (anciennement Cinquième), laquelle port on de terre forme le coin des rues Carrollton et Cinquième et mesure comme suit: Cent-vingt pieds quatre pouces sept lignes de face sur l'Avenue Carrollton, sur cent soixante-treize pieds de profondeur et de face sur la rue Poplar, est profond de cent quarante-huit pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jeannette, de là s'élargissant de trente pieds un pouce une ligne sur une ligne courant à angle droit vers la rue Jeannette, de là vingt-cinq pieds sur une seconde profondeur, et cent cinquante pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond.

2° Une autre portion de terre, étant un terrain vide situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, commençant à une distance de cent soixante-treize pieds du coin de l'Avenue Carrollton et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Poplar sur cent-cinquante pieds six pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

21 juil—21 28—août 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Sixième et Laurel.

(Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Septième et Annonciation)

Screwmen's Benevolent Association vs Edward Burns et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,794—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 93, lequel est borné par rues Laurel, Sixième, Septième et Annonciation, ledit lot est désigné comme lot No 1 sur un devis annexé à un acte de vente par Mme Eloisia Rant et Nicholas Jung à Léopold Levy, passé pardevant A. S. Beck notaire de cette ville, le 16 juin 1888 et mesurant vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Sixième, sur une profondeur et face de cent dix pieds sur la rue Laurel et forme le coin des rues Laurel et Sixième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

H. S. Suthon et Frank Zengel, avocats pour les plaignants.

21 juil—21 28—août 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Bâtisse connue comme le No 530 rue Octavia entre les rues Laurel et Constance.

Louisiana Homestead Association vs Frank Kuhn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,784—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 188, borné par les rues Octavia, Laurel, Joseph et Constance, lesdits lots sont désignés par les Nos 13 et 14; ils sont contigus, mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Octavia sur cent trente-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan dessiné par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de Joseph R. Bard, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

A. E. & O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.

21 juil—21 28—août 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Septième District.

Connue comme Nos 7621 et 7623 rue Burthe, entre les rues Hillary et Adams.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de William Devlin, vs Carter Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59 8.6—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et servitudes à cela appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 103, borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Troisième, désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face sur la rue Burthe sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant.

21 juil—21 28—août 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu des lieux Nos 1238 rue Decatur,

Consistant d'un grand lot assorti de pendules, montres, bijoux, pierres précieuses, vitrines, étagères, etc.

Vêtements, linge de dessous, instruments de musique, quincaillerie, vaisselle, et une variété d'autres propiétés, etc.

Aussi 2 coffre-forts en fer.

Leon F. Kaubtman vs Toussaint P. Boscher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 58,799—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 25 juillet 1899, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 1238 rue Decatur, coin Quartier, le contenu entier et le stock de marchandises sur lesdits lieux, d'après inventaire enregistrés.

2 coffre-forts en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Solomon Wolff, avocat pour le plaignant.

21 juil—21 au 25 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 503 rue St André, entre les rues Rousseau et Fulton.

Frank W. Breedlove vs Mme Elizabeth Howard et son dit époux James Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,772—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé étant et se trouvant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et Fulton, ledit morceau ou portion de terre ici transféré est désigné comme le No Un sur un dessin par C. Uneas Lewis, député voyer de ville, daté le 28 janvier 1896, et annexé à un acte de vente passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 4 juin 1896, d'après lequel dessin ledit morceau ou portion de terre mesure trente quatre pieds un pouce et deux lignes de face à la rue St André, sur une profondeur et face à la rue Rousseau de soixante-cinq pieds, et une profondeur de soixante-trois pieds dix pouces sept lignes sur la ligne du côté le divisant du lot No Deux, et trente pieds de largeur sur la ligne du fond, ainsi que l'usage d'une allée divisant la propriété ici transférée du lot No Deux, d'après le susdit devis ledit morceau ou portion de terre ici transféré est pris du et forme partie du lot original désigné par la lettre B, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 6 août 1891, annexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire, daté le 8 août 1891, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant payer comptant un montant suffisant pour faire face au paiement de cinq billets à recevoir, chacun pour la somme de $25, tirés par la défenderesse Mme Elizabeth Hennessey, femme de James Howard, daté le 4 juin 1896, et faits payables 32, 33, 34, 35 et 36 mois après leur date, et portant 8 0|0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, aussi la somme de $12 39 pour taxes et $4 pour la copie de l'acte payé par le plaignant. 5 0|0 sur le montant agrégé du principal et intérêt demandé pour honoraires d'avocat, le coût et les frais de procès et vente et les taxes dues sur la propriété.

2° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère, devant assumer le paiement de huit autres billets chacun pour le montant de $25, tirés par la défenderesse Mme Elizabeth Hennessey, femme de James Howard, datés le 4 juin 1896, faits payables respectivement 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 mois après leur date, et portant intérêt de 8 0|0 par an de leur date jusqu'au paiement et garantis par hypothèque sur ladite propriété selon acte de J. J. Woulfe, notaire, le 4 juin 1896.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Michel Drascovitch et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 42,103—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Zengel, administrateur dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

19 juil—19 23 28

Succession de Mme Annie Quintero, femme de Wm Gowland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,834 Division E.—Attendu que George Gowland a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Quintero, femme de Wm Gowland, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

15 juil—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District.

Thomas P. Robinson vs Andrew H. Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,2?1—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié du lot No 19, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 128 borné par l'avenue Pacifique la rue Elmire, la rue Market maintenant avenue Opelousas, et la rue Jackson, maintenant avenue Slidell, mesurant quinze pieds de face à l'avenue Pacifique, sur cent vingt-quatre pieds de profondeur plus ou moins; acquis le 10 mai 1887, enregistré dans C. O. B. 127, folio 444.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Wm J. Hennessey, avocat pour le plaignant.

30juin—30—juil 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Quantité de Propriétés de Valeur du Sixième District, dans l'Audubon Addition.

Benj. W. Kernan vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 59,675 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 août 1899, à midi, les propriétés ci-après décrites, situées dans le Sixième District de la ville de la Nlle-Orléans et désignées comme lots Nos 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71; et les dix-sept pieds 7 1|2 pouces Sud du lot No 73; aussi les lots Nos 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, et les quatorze pieds 3 1|2 pouces Sud du lot No 74, lesdits lots faisant la face des sept cent cinquante (750) lots agrégés de chaque côté des East et West Park Places dans l'ilet No 2 de la Place Audubon, commençant à la treizième rue et s'étendant vers le Nord: un plan dudit bloc No 2 fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est attaché à l'acte d'hypothèque, passé pardevant John A. Peck, "Commissioner of Deeds" pour l'Etat de la Louisiane, demeurant à St Louis, Mo, et marqué Exhibit B, attaché dans l'affaire ci-dessus. Toute ladite propriété, depuis qu'elle a été acquise par la "Crescent Land and Improvement Co" de Sarah J. Witherspoon, ayant été apportionnée comme l'Addition Audubon, d'après un plan de George H. Grandjean, ingénieur civil de la ville de la Nouvelle Orléans, Lne, le 10 avril 1894, une copie dudit plan étant attachée au dit acte hypothécaire de Peck et marquée exhibit C et dit bloc No 2 et toute la partie Sud des lots "D", "E" et "F" de ladite Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins, à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de Treize cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la continuation de la rue Poplar.

L'acte hypothéquaire passé pardevant Peck "commissioner" a été dûment enregistré en plein dans le Bureau d'hypothèques de la Paroisse d'Orléans dans le livre No 622 folio No 96 le 27me jour de janvier 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans Je certifie par le présent que le 30me jour de juin 1899 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir

Dans l'affaire des mineurs E. H. D George Beaudry et F. N. D. Maurice Beaudry vs l'Avocat de District, No 59,776.

Dans cette affaire, soumise pour adjudication, la cour considérant que la loi et l'évidence sont en faveur des plaignants leur donnant droit au décret demandé, et pour les raisons oralement assignées en cour ce jour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur des pétitionnaires Etienne Hyacinthe Daunoy George Beaudry et François Nicolas Daunoy Maurice Beaudry, ordonnant et décrétant que leur nom de famille soit changé de Beaudry à celui de Choppin et qu'ils soient à l'avenir nommés et connus comme Etienne Hyacinthe Daunoy George Choppin et François Nicolas Daunoy Maurice Choppin.

Jugement rendu et signé 3 juin 1899.

Signé: JOHN ST. PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce troisième jour de juillet en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt dix neuf.

(Sceau) P. J. TOURNILLON, Député-Greffier.

16 juil—15f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—•••—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Premier District.

Etant la bâtisse ardoisée à deux étages en briques,

Connue comme le nouveau No 832 (vieux No 239) rue Baronne, entre les rues Julie et St-Joseph.

Mme Frances E. Patton vs Mme Georgia J. Muncy.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 59,420 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 27 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julie et St-Joseph, et mesurant, mesure anglaise, vingt-cinq pieds à la rue Baronne, la même façade sur une allée de vingt pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

Mercer W. Patton, avocat pour la plaignante.

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé par la plaignante d'annoncer que la plaignante acceptera jusqu'au montant de son jugement (de $3,300 avec 8 0|0 du 10 septembre 1897 jusqu'au paiement) un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité relatives au transfert de la police d'assurance. 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

23 juin—23 24 30—juillet 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Immanuel Presbyterian Church vs Owen Riedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,653—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 5 et 6 dans l'ilet 32 (d'après l'assessement lots 23 et 24, dans l'ilet 254) borné par les rues Camp, Chestnut, Robert et Soniat, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Soniat, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, No 1021 rue Soniat.

Un certain lot de terre dans l'ilet No 255, borné par les rues Camp, Robert, Upperline et Chestnut, mesurant soixante pieds de face à la rue Camp, sur cent trente et un pieds six pouces de profondeur, pris de la portion ouest de 6 lots, achetés par Mme M. Belloutlle de Amélia Delasaize, par acte passé pardevant L. R. Kenny, notaire, le 6 mai 1852 et décrit dans un devis daté le 3 mai 1852, ladite portion de terre est aussi désignée comme lots No 6 et No 7 sur un plan dans le bureau du voyer de ville, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp, au lot No 11 et aussi fond du lot No 11, trente pieds par soixante pieds immédiatement au fond des lots No 6 et No 7.

Lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Valence et Bordeaux, mesurant chacun vingt cinq pieds six pouces sur la rue Colisée sur une profondeur de cent deux pieds. Maisons Nos 4716 et 4718 rue Colisée.

Lot No 18, dans l'ilet No 171, borné par les rues Marengo, Laurel, Constance et Milan, mesurant vingt huit pieds dix pouces trois lignes sur la rue Marengo sur cent trente pieds de profondeur.

Lot No 4, dans l'ilet 301, borné par les rues Chestnut, Léontine, Valmont et Colisée, mesurant trente et un pieds sur la rue Chestnut sur cent pieds de profondeur.

Lot No 2 dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Upperline, mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur.

Lot No 16 dans l'ilet No 283, borné par les rues Clara Sixième, Magnolia et Washington, mesurant trente et un pieds sur la rue Clara par cent vingt et un pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat des plaignants.

15 juil—15 16 21 28—août 4 11 17

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

MARCHANDS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;

JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU : RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Henry C. Boucher,	John P. Baldwin,	W. H. Bofinger,
Jayme Magi,	Paul Capdevielle,	A. Xiques,
U. Koen,	Jno W. Fairfax,	Emilien Perrin.
Manuel Abascal,	Lawrence Fabacher.	

AUDITORIUM HOTEL

Avenue Michigan et rue Congrès,

CHICAGO.

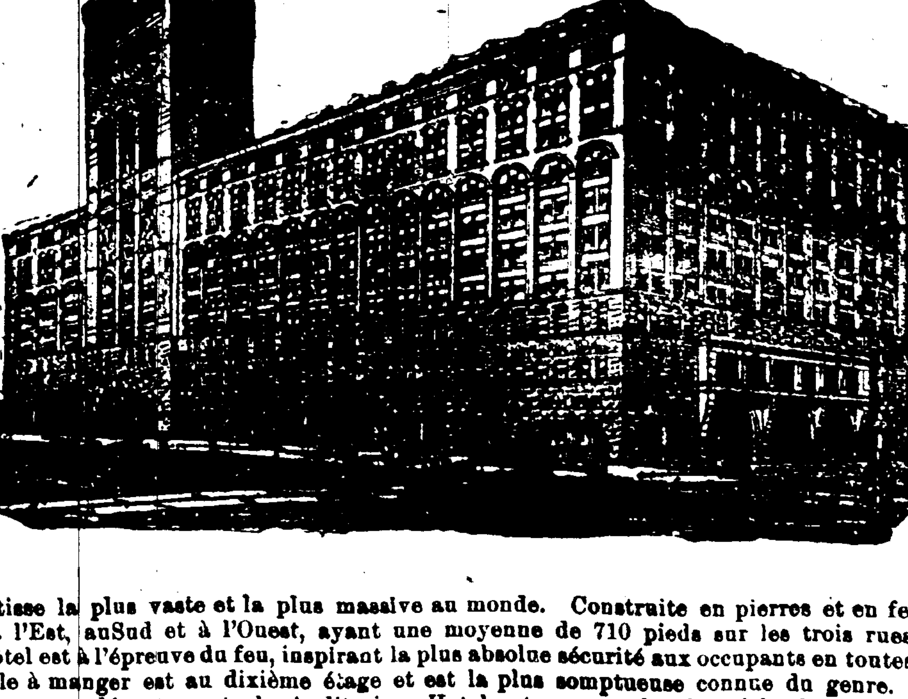

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages; devantures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michican et à quatre ílets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company

5 juil—3m—3 f p s